



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La semaine du dépistage du VIH, des IST et des hépatites virales en Normandie

31 mai au 5 juin 2021

Cahier des charges

Correspondants :

Sandrine BACHELET

Médecin inspecteur de santé publique
Direction de la Santé Publique
ARS de Normandie
Tél : 02 32 18 26 99 / 07 60 47 28 23
Mail : sandrine.bachelet@ars.sante.fr

Louise LEGRAIN

Coordinatrice du COREVIH Normandie
Tel : 02 32 88 57 11
Mail : corevih.coordonateur@chu-rouen.fr



COMITÉ DE COORDINATION DE LA LUTTE
CONTRE LES IST ET LE VIH DE NORMANDIE

I. Le contexte national et régional

Avec la crise sanitaire liée à l'apparition de la Covid-19, les acteurs du dépistage que sont les CeGIDD et les laboratoires ont dû adapter leur activité.

Cette crise aura forcément un impact sur l'activité de dépistage du VIH, des IST et des hépatites virales, avec notamment une diminution de la détection des nouveaux cas et des diagnostics à un stade plus tardif.

La campagne régionale 2021 sera différente de celle de 2020 car elle est fixée avant l'été afin de distinguer cet événement de la journée mondiale de lutte contre le SIDA le 1er décembre.

II. Les objectifs

Ce présent cahier des charges s'appuie sur l'action n°4 de la feuille de route 2018-2020 de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030.

Les objectifs pour la Normandie sont :

- Faire connaître les enjeux du dépistage précoce et répété du VIH, des IST et des hépatites virales auprès du grand public.
- Inciter au dépistage des publics très exposés au risque d'IST et ceux qui restent éloignés des dispositifs de dépistage mis en place.

- Réduire les retards au dépistage du VIH, des IST et des hépatites virales.
- Améliorer la visibilité des structures et/ou lieux de dépistage.
- Créer une dynamique de long terme entre les acteurs de la prévention et du dépistage sur les territoires, y compris les professionnels de 1er recours, afin de développer des approches efficaces en matière de dépistage ciblé, adaptées aux contextes épidémiologiques des territoires.

La semaine du dépistage aura lieu en Normandie du 31 mai au 5 juin 2021.

Les actions devront être adaptées au contexte sanitaire COVID-19 en vigueur fin mai et réalisées dans le strict respect des mesures barrières.

Une vigilance particulière sera apportée à la prise en compte des personnes en situation de handicap lors de cette semaine de dépistage. Une sensibilisation des professionnels du dépistage à l'accueil des personnes en situation de handicap sera proposée par le RSVA (Réseau de Services pour une Vie Autonome), afin de développer les compétences des acteurs et de pouvoir assurer une offre de dépistage pour ce public tout au long de l'année, notamment en développant des partenariats.

Une attention particulière devra aussi être portée en direction des personnes en milieu carcéral.

III. Appui, pilotage et coordination

L'appui au niveau régional se traduira par :

- le financement d'autotests et de TROD ;
- un budget spécifique pour l'achat de préservatifs internes et externes.

Les différents acteurs locaux du dépistage (CeGIDD, CPEF, associations communautaires, professionnels de santé libéraux, centres de santé, centres de vaccination, services hospitaliers, milieu pénitentiaire, CSAPA/CAARUD, ACT, PASS, biologistes...) sont les relais de cette campagne régionale.

Dans la mesure du possible et en fonction du contexte sanitaire, l'ARS souhaite que chaque CeGIDD de Normandie propose durant cette semaine au moins une action de dépistage hors les murs en lien avec un partenaire local afin d'aller au plus près des populations les plus à risques, ainsi qu'un créneau d'ouverture sur un horaire décalé.

Des affiches régionales et des flyers d'information seront diffusés dans toute la région afin d'être visibles dans tous les lieux recevant du public (structures de prise en charge, pharmacies, lycées, universités et autres lieux accueillant des jeunes, etc.). Ces documents pourront aussi être téléchargés à partir du site internet de l'ARS Normandie.

L'ARS souhaite que les acteurs rendent visible la campagne dans leurs locaux durant cette semaine en rappelant que le dépistage est possible toute l'année en cas de prise de risque, ou dès lors que des symptômes apparaissent, ou à tout moment de la vie pour se rassurer.

IV. Modalités de sollicitation d'un soutien dans le cadre de la participation d'un acteur à la semaine de dépistage

Les structures ou professionnels souhaitant faire une demande de financement peuvent adresser un mail à ars-normandie-prevention@ars.sante.fr avant le 21 avril 2021.

V. Evaluation

Un bilan d'activité devra être transmis à l'ARS à l'issue de cette semaine.